

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET L'ASSOCIATION DEVQUEST – ANNEE 2025

ENTRE-LES SOUSSIGNES :

La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département des Deux-Sèvres, dont l'adresse est à NIORT (79000), 140 rue des Equarts, Identifiée au SIREN sous le numéro 200041317, représentée François GUYON, en qualité de Délégué du Président, agissant en vertu d'une délibération du 19 mai 2025,

ET

L'association DevQuest, identifiée RNA W792009748, dont l'adresse est à NIORT (79000), 12 rue Joseph Cugnot, représentée par Xavier LECOULS,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention vise à définir les modalités de partenariat avec l'association DevQuest, pour l'année 2025.

DevQuest est une association créée en juillet 2023 à Niort, animée par un collectif de bénévoles, salariés des entreprises du numérique à Niort. Son objectif principal est d'organiser des événements autour des technologies de l'information à Niort, à destination des développeurs, notamment des conférences et meetups.

Bilan de l'événement 2024

En 2024, l'association a organisé son premier événement annuel le 14 juin au site de Noron, qui a rencontré un franc succès avec plus de **400 participants, 16 entreprises sponsors et 20 conférences**.

Cet engouement a permis de confirmer l'intérêt de la communauté pour ce type d'événement, justifiant ainsi son évolution pour 2025.

Évolution et ambitions pour 2025

En 2025, DevQuest souhaite renforcer et pérenniser son événement annuel en doublant sa capacité et son envergure. L'édition 2025 se déroulera désormais sur **deux jours, les 5 et 6 juin 2025, au Dôme de Noron (79000 Niort)**. L'objectif est de faire de cet événement un rendez-vous incontournable pour la communauté des développeurs.

L'édition 2025 prévoit :

- 1 200 participants attendus,
- 20 sponsors,
- Près de 40 conférences.

Dans le cadre de son développement, l'association DevQuest ambitionne de :

- Organiser des événements réguliers (conférences, meetups) à **Niort TECH** pour favoriser l'échange et le partage entre développeurs.
- Structurer son **événement annuel au Dôme de Noron** en un format plus ambitieux sur **deux jours**, avec une programmation enrichie.
- Consolider son ancrage à **Niort**, faire vivre l'association et fédérer un réseau autour de thématiques spécifiques.

Article 2 – Engagement de la Communauté d'Agglomération du Niortais

La Communauté d'Agglomération alloue à l'Association DevQuest une subvention de 3 000 €, destinée à financer une partie de l'évènement annuel et met à disposition une salle de réunion à Niort Tech à raison de 5 fois par ans pour l'année 2025.

Article 3 – Engagement de l'association DevQuest

- Faire figurer le logo Niort TECH et Niort Agglo sur tous les supports relatifs aux animations en indiquant le soutien financier de la CAN
- Fournir un bilan annuel des activités de l'association, ainsi que son bilan financier
- Fournir 5 places/jour durant l'évènement annuel qui aura lieu les 5 et 6 juin 2025

Article 4 – Versement de la subvention

La subvention sera versée en une fois à la signature de cette convention.

Article 5 – Droits applicables

« Aide allouée sur la base du régime d'aides exempté n° SA.111728 d'aides en faveur des PME, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014, modifié par les règlements 2017/1084 du 14 juin 2017 publié au JOUE du 20 juin 2017, 2020/972 du 2 juillet 2020 publié au JOUE du 7 juillet 2020, 2021/1237 du 23 juillet 2021 publié au JOUE du 29 juillet 2021 et 2023/1315 du 23 juin 2023 publié au JOUE du 30 juin 2023 ».

L'intervention au titre de la présente convention est conforme aux règles européennes relatives aux aides d'état et au code général de Collectivités Territoriales.

Article 6 – Résiliation

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties en cas de non-respect de leurs engagements réciproques

Niort, le

Fait et signé en double exemplaire dont un pour chacune des parties.

Pour la Communauté d'Agglomération du Niortais
Le Délégué du Président,

François GUYON

Pour l'Association DevQuest

Xavier LECOULS

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20250519-C__22_05_2025-DE

